



Syndicat **Force Ouvrière** DGFiP
Section locale **FO** DGFiP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Compte rendu du mandat syndical de la section FO-DGFiP62

SOMMAIRE :

- 1/ Éditorial p 1
- 2/ Une équipe à votre service p 1
- 3/ Le travail dans les instances p 2
- 4/ Le travail en dehors des instances p 4

1 : Éditorial

Le 20 octobre 2011, vous avez fait de FO DGFiP 62 une force syndicale incontournable au sein de la DDFiP 62 : 1^{ère} organisation syndicale au CHS-CT, 1^{ère} au CDAS, 1^{ère} ex æquo en nombre de sièges aux CAP Locales, 2^{ème} au CTL.

Les différents mandats ont débuté en janvier 2012 et se termineront à la fin de cette année. Tout au long du mandat que vous nous avez confié, notre principe a été :

**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

Bonne lecture à vous.

2 : Une équipe à votre service

Le Bureau Départemental :

⇒ Jacques REGNIER	EMR Boulogne sur Mer	Secrétaire Départemental
⇒ Laurence DIDAUX	T Marquion	Secrétaire Départementale Adjointe
⇒ Delphine MORTELETTE	ARRAS	Secrétaire Départementale Adjointe
⇒ Michaël MILLOT	PCE Béthune	Secrétaire Départemental Adjoint
⇒ Nicolas WANIN	EMR Arras	Trésorier
⇒ Alexandre SALOME	SIP Béthune	Trésorier adjoint
⇒ Stéphane THIRIAT	T Outreau	Resp Cat A Comptable
⇒ Sonia DUVAL	T Hénin Municipale	Resp Cat A Inspecteur
⇒ Justine KORKUT	SIP Boulogne	Resp Cat B
⇒ Audrey JOLY	SIP Lens Sud	Resp Cat C

Les élu(e)s au Comité Technique Local

Jacques REGNIER	TITULAIRE	Stéphane THIRIAT	SUPPLEANT
Laurence DIDAUX	TITULAIRE	Herve DANNEELS	SUPPLEANT
Audrey JOLY	TITULAIRE	Justine KORKUT	SUPPLEANTE

Les élu(e)s en Commission Administrative Paritaire Locale N° 1

Sonia DUVAL	TITULAIRE	Nicolas WANIN	SUPPLEANT
Herve DANNEELS	TITULAIRE	Anne-Lyne LISOWSKI	SUPPLEANTE

Les élu(e)s en Commission Administrative Paritaire Locale N° 2

Laurent VASSEUR	TITULAIRE CP	Laurence DIDAUX	SUPPLEANTE CP
Jacques REGNIER	TITULAIRE C2	Justine KORKUT	SUPPLEANTE C2

Les élu(e)s en Commission Administrative Paritaire Locale N° 3

Audrey JOLY	TITULAIRE AAP2	Stéphane BYTTEBIER	SUPPLEANT AAP2
Edith VANDERPOORTE	TITULAIRE AA1	Nadège ABROUGUI	SUPPLEANTE AA1

Les membres du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

Delphine MORTELETTE	TITULAIRE	Laurence DIDAUX	SUPPLEANTE
Jacques REGNIER	TITULAIRE	Gaëtan LEJEUNE	SUPPLEANT

Les membres du Conseil Départemental de l'Action Sociale

Delphine MORTELETTE	TITULAIRE	Aymeric GALLET	SUPPLEANT
Yannig BOURGAIN	TITULAIRE	Alexandre SALOME	SUPPLEANT

3 : Le Travail au sein des Instances

LE COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

Les élu(e)s **FO-DGFiP 62** ont assisté à toutes les séances de ce Comité soit 9 séances en 2012, 5 séances en 2013 et 7 séances en 2014 pour un total de 21 réunions.

Lors de ces réunions, **nous avons porté la défense du service public économique et financier** en votant à chaque fois **CONTRE** le recul du Service Public (transfert de missions trop lourds, réduction des moyens budgétaires). **FO-DGFiP 62 est le seul syndicat ayant toujours siégé lors du dossier emploi et donc le seul à s'être opposé, par le vote CONTRE, aux suppressions d'emplois.**

Nous avons également défendu les conditions de travail des agents lorsque des missions étaient transférées ou lorsque les horaires d'ouverture de certains services ont été adaptées aux possibilités des agents présents. Nous avons également rappelé que les membres de l'équipe de renfort et les EDRA devaient servir en priorité au réseau et être affectés aussi dans les « petites » unités pour permettre aux collègues d'avoir, comme tout le monde, la possibilité de prendre des congés par exemple.



LE 4 DÉCEMBRE **VOTRE VOIX PEUT TOUT CHANGER**

FO DGFIP
la force syndicale

Nous avons aussi défendu les droits des agents en revendiquant par exemple une **FORMATION** de qualité pour tous (y compris pour la préparation des concours). De même nous avons demandé l'octroi d'un maximum de **PONTS NATURELS** chaque année. C'est en effet la volonté de la très grande majorité des collègues d'en obtenir le plus possible. Chaque année, **FO-DGFiP 62 vous sollicite afin d'avoir votre avis sur ces ponts et revendique l'octroi de ceux-ci conformément à VOTRE MANDAT.** Sachez que d'autres votent systématiquement contre...

« **PRIORITÉ AUX AGENTS** »

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES 1, 2 et 3

Les élu(e)s **FO-DGFIP 62** ont assisté à toutes les séances de ces trois instances soit 18 séances en 2012, 12 séances en 2013 et 7 séances programmées en 2014 pour un total de 31 réunions.

Lors de chaque réunion **nous avons rappelé les grandes revendications FO DGFIP** qui sont :

- ⇒ **Deux véritables mouvements de mutation par an,**
- ⇒ **Une affectation la plus fine possible (commune, mission, structure),**
- ⇒ **La défense de la liste d'aptitude comme mode de promotion,**
- ⇒ **Le Droit au maintien dans le département pour les promus de C en B,**
- ⇒ **Des plans de qualification ministériels à la hauteur de l'investissement des agents des Finances publiques dans leur travail.**



LE 4 DÉCEMBRE

FO **DGFIP**
la force syndicale

VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER

Nous sommes aussi intervenus sur les dossiers individuels des collègues (adhérents, sympathisants, non adhérents, voire pour les adhérents des autres OS n'ayant pas d'élus en CAPL ou CAPN) lors des recours en révision de note, refus de temps partiel, mutations pour obtenir de la Direction qu'elle leur donne satisfaction. Nous avons même parfois proposé, pour les mutations et sans perdre de vue les nécessités de service, des solutions dans le cadre statutaire afin que l'agent obtienne une affectation plus convenable.

« **PRIORITÉ AUX AGENTS** »

LE COMITÉ HYGIENE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les représentant(e)s **FO-DGFIP 62** ont assisté à toutes les séances de ce Comité soit 3 séances par an en 2012, en 2013 et en 2014 pour un total de 9 réunions et une vingtaine de groupes de travail.

Lors des réunions du CHS CT, **nous avons mis en avant la défense des conditions de travail des agents**. En effet, les crédits directionnels étant en chute libre au cours du mandat, la Direction s'est souvent tournée vers le CHS CT pour financer certaines actions qui relevaient « plus ou moins » de sa compétence. Néanmoins, **FO-DGFIP 62** s'est toujours posée la question si le CHS-CT pouvait prendre en charge certaines actions auparavant à la charge du budget local. Ainsi, et toujours selon les principes d'exemplarité, de sécurité des personnels, du public ou des bâtiments, nous avons décidé la mise à disposition d'un budget pour le BIL à destination des dépenses rentrant dans le cadre de la sécurité. Ces travaux parfois coûteux étaient auparavant effectués par des entreprises, ils sont maintenant effectués par les équipes compétentes du BIL, pour un moindre coût et à qualité égale voire bien souvent supérieure. **C'est aussi ça la défense du service public !** Autre exemple : la dématérialisation impose souvent la mise en place d'un 2^{ème} écran pour le logiciel chargé d'afficher les pièces justificatives. Ces PJ étant le plus souvent au format « portrait », il nous a semblé paradoxal d'avoir un écran en format « paysage ». Le CHS-CT a donc demandé et financé l'expérimentation d'installation d'écrans en format « portrait ». Si elle s'avère concluante, le CHS-CT financera le surcoût afin d'améliorer les conditions de travail des agents de la DDFIP62.

« **PRIORITÉ AUX AGENTS** »

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE

Les représentant(e)s **FO-DGFIP 62** ont assisté à toutes les séances de ce Comité soit 2 séances par an en 2012, en 2013 et en 2014 pour un total de 6 réunions.

Lors des réunions du CDAS, nous avons fait des propositions guidées par l'intérêt des agents et leur famille. Ainsi, **pour les agents en difficulté**, nous avons mis à leur disposition des psychologues et une conseillère en économie sociale et familiale. **Pour toutes les familles**, nous continuons de proposer 2 spectacles de Noël à Calais et Béthune pour qu'ils puissent être partagés par le plus grand nombre. **Pour les parents de jeunes enfants**, nous nous sommes battus pour garder les 10 berceaux d'Arras au meilleur rapport qualité prix, pour que le prix de garde ne se retrouve pas multiplié par 2.

Parce qu'à **FO-DGFIP 62**, nous revendiquons une action sociale de qualité et de proximité avec un budget à hauteur des besoins.

« **PRIORITÉ AUX AGENTS** ».

4 : Le Travail en dehors des Instances

LA MOBILISATION

Lors de chaque mouvement national de grève, la section a relayé les appels nationaux et actionné l'intersyndicale locale pour toucher le plus grand nombre de collègues. Nous avons même affrété plusieurs bus afin de nous rendre aux dernières manifestations parisiennes. Par ailleurs, les mobilisations départementales des mois d'avril et mai 2014 ont permis d'obtenir des avancées sur le dialogue social, des engagements sur de meilleures conditions de travail et une couverture médiatique sans précédents dans le département sur les problèmes que nous rencontrons. A chaque article de presse, les médias ont expliqué pourquoi des menaces pesaient tant sur les missions que sur les agents de la DGFIP.

L'INFORMATION DES AGENTS

En dehors des comptes rendus, **FO-DGFIP 62 a mis de nombreux documents à votre disposition**, tant sur le site local qu'en format papier diffusés dans les postes et services. Sur le site local, c'est plus de 450 articles en ligne depuis le 1^{er} janvier 2012. C'est également plus de 180 lettres d'information diffusées dans tout le département reprenant de l'information syndicale sur la Fonction Publique, les Finances, la DGFIP et l'activité locale.

Nous sommes également venus régulièrement à votre rencontre dans vos postes et services tout au long de ces trois ans, à votre demande, sans jamais s'imposer et avec une délégation limitée à 1, 2 voire 3 personnes au maximum. Enfin, nous nous sommes mis à votre disposition le premier lundi de chaque mois en tenant des permanences dans toutes les RAN.

LES COMPTES RENDUS

Après chacune des 67 réunions institutionnelles du mandat, un compte-rendu collectif (CTL, CAPL, CHS CT et CDAS) et/ou individuel (CAPL) a été fait. Il a été mis en ligne sur notre site local et adressé par courriel à tous les abonnés de notre lettre d'information (gratuite).

Pour FO-DGFIP 62, les représentants du personnel sont là pour rendre compte à l'ensemble des agents et pas seulement à leurs adhérents.

5 SCRUTINS

EN CAPL,
AU CTL,
EN CAPN,
AUX CCP,
AU CTM

LE 4 DÉCEMBRE
**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

**VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER**

5 SCRUTINS

EN CAPL,
AU CTL,
EN CAPN,
AUX CCP,
AU CTM

Le 4 décembre 2014, ne restez pas sans voix !

Votez et faites voter :

